

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04-75-36-71-80

Fax : 04-75-36-76-02



Référent formation : patrice.saussac@educagri.fr et
cfppa.aubenas@educagri.fr

Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2 € le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou pamela.tauleigne@educagri.fr

Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>



Formation en arboriculture à distance ou mixte

Eligible au CPF - C3 du BPREA

Durée : 224 h à distance et possibilité de regroupements au CFPPA

Avec possibilité de suivre cette formation en partie à distance **et** en partie présentielle de 70h au CFPPA (**formation mixte**)

Une période de stage est possible selon les besoins du candidat (jusqu'à 140 heures)

Assurer la conduite technique d'un atelier arboricole



CONTENU DE LA FORMATION

Le parcours est individualisé et modulable

Evaluer l'intérêt économique d'un atelier arboricole (21h)

- Situer l'activité dans son environnement socioprofessionnel et réglementaire
- Analyser les résultats technico économiques

Bases de l'agronomie (14h)

- Connaître et comprendre le sol
- Le travail du sol : bases agronomiques du travail du sol
- La fertilisation et les amendements

Conduite technique d'un atelier arboricole (105h)

| | |
|-------------------|------------------|
| • Le noisetier | • L'olivier |
| • Le figuier | • Le kiwi |
| • L'abricotier | • Le cerisier |
| • Raisin de table | • Le noyer |
| • Le poirier | • L'amandier |
| • Le pommier | • Le châtaignier |
| • Le prunier | • Le cognassier |
| • Le pêcher | |

- Plantation
- Protection des cultures
- Gestion des besoins
- Gestion de l'irrigation

Gérer et entretenir ses équipements et matériels (21h)

- Utiliser et entretenir ses équipements et matériels
- Machinisme : moteurs thermiques et transmission

Revue de presse (42h)

- Revue de presse de septembre - octobre - novembre - décembre
- Revue de presse janvier - de février – mars - septembre

Epreuve (21h)

INFORMATIONS PRATIQUES

➤ Le contenu de la formation est dispensé sous forme de cours à distance via une plate-forme de formation. Les apprenants sont suivis par un tuteur pendant toute la formation et des sessions de regroupement avec travaux pratiques et visites sont organisées.

➤ Formation modulable : possibilité de suivre tout ou partie de la formation. *Cette formation peut donner lieu à la certification d'un bloc de compétences du BPREA*

➤ Evaluation : à partir d'une fiche technique, explicitation lors d'un entretien, des choix techniques et organisationnels du stagiaire – Jury : 1 formateur

➤ Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un atelier arboricole.

➤ Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

➤ **Coût de la formation** : 13 € à l'heure (VIVEA) / **11 € à l'heure la partie distancielle et 16 € à l'heure la partie présentielle** (Compte Personnel de Formation – Autofinancement – France Travail – Autres OPCO) Possibilité de prise en charge des frais de formation (VIVEA, Pôle Emploi, OCAPIAT, Compte Personnel de Formation...)

➤ Taux de satisfaction (données 2023) : **80,1 %** / Taux de réussite (données 2023) : **100 %**